

Invitation à la 11^e réunion de la Conférence permanente internationale de « *L'œuvre architecturale de Le Corbusier* » inscrite sur la Liste du patrimoine mondial



Nous nous réjouissons de vous rencontrer à Anvers, C'est à Anvers que l'artiste René Guiette a fait construire, il y a 100 ans, sa maison-atelier. Pour ce projet, il a fait appel à Le Corbusier, qui a ainsi commencé à Anvers sa « conquête du monde ». À Anvers, nous célébrons non seulement le centenaire de la Maison Guiette, mais aussi le 10^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de [l'œuvre architectural de Le Corbusier – une Contribution exceptionnel au Mouvement Moderne](#).



Agence du
Patrimoine de
Flandre



1. Public cible de la réunion	3
2. Programme provisoire	3
3. Informations pratiques.....	4
a. Arrivée à Anvers	4
Avion	4
Train	4
Voiture	5
b. Hébergement.....	5
c. Lieu et accès.....	5
d. Repas.....	6
e. Langues de travail	7
f. Frais de participation	7
4. Profitez de votre séjour à Anvers !	8

1. Public cible de la réunion

- Les représentants des sept pays concernés par le site du patrimoine mondial « L'Œuvre architecturale de Le Corbusier » ;
- Les propriétaires et gestionnaires des 17 composantes de la série ainsi que des autres œuvres de Le Corbusier ;
- Représentants collectivités ayant une composante de la Série sur leur territoire ;
- Les professionnels du patrimoine travaillant sur le patrimoine (mondial) de Le Corbusier ;
- l'ASLC et la FLC.

2. Programme provisoire

- Le lundi 16 novembre, nous souhaitons célébrer le 10^{ème} anniversaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en rapprochant les propriétaires, les gestionnaires, ainsi que les acteurs locaux et nationaux dans une journée d'études articulée autour de trois grands thèmes :
 - Une rétrospective des dix dernières années : les succès en matière de conservation, mise en valeur, promotion, etc. ;
 - L'EIP (étude d'impact patrimonial) en tant qu'approche et outil permettant d'évaluer l'impact sur la VUE et d'ajuster les projets ;
 - Plans de gestion locaux et le nouveau plan de gestion international.

Programme préliminaire :

- 9h30 : accueil avec café et viennoiseries
 - 10h15 : mots de bienvenue
 - 10h30 : 1^{er} thème
 - 12h00 : déjeuner
 - 13h00 : 2^{ème} thème
 - 15h : pause-café
 - 15h30 : 3^{ème} thème
 - 17h : conclusion
- Lundi soir, nous aimerions célébrer ensemble le centenaire de la Maison Guiette et les 10 ans sur la Liste du Patrimoine mondial. Si tout se passe bien, ce sera aussi l'occasion de présenter la toute première monographie sur la Maison Guiette.
 - Le mardi 17 novembre :
 - Les représentants des sept pays impliqués dans la série se réuniront pour la Conférence permanente internationale (CPI) annuelle.
 - Pour les autres participants, nous proposons une journée avec plusieurs visites intéressantes (dont à la Maison Guiette).

3. Informations pratiques

a. Arrivée à Anvers

Avion

[Brussels Airport](#) est l'aéroport international principal, situé à l'est de Bruxelles. De là, plusieurs trains directs partent chaque heure en direction d'Anvers (30 minutes, voir ci-dessous). N'oubliez pas que vous aurez besoin du code QR figurant sur votre billet de train à la fois pour franchir les portiques de la gare de Brussels Airport qui contrôlent l'accès aux quais (donc également lorsque vous quittez la gare pour rentrer chez vous), et pour le présenter au contrôleur dans le train.

L'[aéroport de Brussels-South/Charleroi](#) est un hub important de Ryanair. Sachez que cet aéroport ne dispose pas aujourd'hui de sa propre gare et que vous devrez donc prendre une navette jusqu'à la gare de Charleroi Central. De là, il y a deux liaisons directes par heure vers Anvers (+/- 1 h 45, voir ci-dessous).

Pour les personnes qui ne sont pas résidentes de l'Union européenne ou qui voyagent en Belgique depuis un pays hors de l'espace Schengen, renseignez-vous à l'avance sur les formalités administratives à accomplir (par exemple, [un visa](#)). Par contre, bien que l'on en parle depuis un certain temps déjà, il n'existe [pas toujours pas de système d'autorisation électronique préalable de voyage](#) (comme l'ESTA aux États-Unis ou l'ETA au Royaume-Uni).

Train

La gare centrale d'Anvers est considérée par beaucoup comme l'une des plus belles gares du monde. C'est la gare principale d'Anvers et un arrêt sur [la ligne à grande vitesse qui relie Paris à Amsterdam](#). Il y a chaque jour au moins dix liaisons directes dans les deux sens (durée du trajet : environ 2 heures).

Depuis Anvers-Central, il existe également des liaisons ferroviaires rapides vers Brussels Airport (→ vols internationaux) et Bruxelles-Midi (→ trains à grande vitesse vers le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne).

→ Pour plus d'informations sur les horaires et l'achat de billets de train : www.belgiantrain.be ou l'application SNCB sur votre smartphone (Android ou iOS). Pour le trafic ferroviaire international, consultez <https://www.b-europe.com/>.

Attention ! Des cas de vol à la tire sont régulièrement signalés sur les trajets entre les gares de Bruxelles-Midi et Bruxelles-Nord, et dans une moindre mesure entre Anvers-Berchem et Anvers-Central. Veillez donc à vos bagages (par exemple, votre sac à main ou votre sacoche d'ordinateur portable) lors de votre passage à Bruxelles ou de votre arrivée à Anvers.

Voiture

Anvers est située à un carrefour d'autoroutes menant vers le nord (E19 en direction de Rotterdam), le sud-ouest (E19 vers Lille/Paris) et le sud-est (E313 en direction de Cologne/Luxembourg). En raison d'importants travaux sur le périphérique d'Anvers, le risque d'embouteillages est actuellement élevé, surtout aux heures de pointe.

Veuillez noter que la zone située à l'intérieur du périphérique R1 est une zone à faibles émissions. Cela signifie que seuls les véhicules diesel répondant à la norme Euro 5 ou supérieure, ou les véhicules à essence, GPL ou GNC répondant à la norme Euro 2 ou supérieure, sont autorisés à y circuler gratuitement. Pour les véhicules immatriculés à l'étranger, il est important d'enregistrer votre véhicule sur <https://www.slimnaarantwerpen.be/en/lez> (au plus tard le lendemain de votre entrée dans la zone à faibles émissions). Sans enregistrement, vous risquez une amende.

S'il s'avère, après enregistrement, que votre véhicule ne répond pas à la norme d'émissions réduites, vous pouvez acheter un pass journalier pour circuler dans la zone (45 € par jour). Il est toutefois plus avantageux de se [garer sur l'un des parkings P+R situés en périphérie de la ville](#) (par exemple le P+R Olympiade, juste à côté de la résidence Guiette).

b. Hébergement

Anvers compte de nombreux hôtels, chambres d'hôtes et appartements à des prix abordables. Les prix indiqués ci-dessous datent du 1er septembre et correspondent à une chambre avec petit-déjeuner pour 2 personnes, sur la base d'un tarif permettant l'annulation sans frais.

- À quelques minutes à pied de la maison de province, vous trouverez l'hôtel [Mercure](#) (€160/nuit) et le [Yust Antwerp](#) (€160/nuit).
- La gare centrale est desservie par les lignes de tram 2 et 6, qui mènent directement au siège de la province. Vous y trouverez notamment plusieurs chaînes hôtelières, comme par exemple :
 - o [Park Inn](#) (€150/nuit) ;
 - o [Indigo](#) (€160/nuit) ;
 - o [Maek Hotel](#) (€155/nuit) ;
 - o [Ibis Budget Antwerpen Centraal Station](#) (€95/nuit).
- Dans le centre historique, bien desservi par la ligne de tramway 7 qui relie la préfecture, on trouve le [Motel One](#) (140 € par nuit) ou encore l'[Ibis Antwerpen Centrum](#) (€120/nuit).
- Le long du périphérique, on trouve l'hôtel [Crowne Plaza](#) (150 € par nuit) qui dispose d'un grand parking (payant).

c. Lieu et accès

La rencontre internationale de deux jours de la série du patrimoine mondial Le Corbusier se tiendra cette année à Anvers. **Le lieu de rendez-vous est le [siège de la province d'Anvers](#)**, situé à proximité de la Maison Guiette (adresse : Kon. Elisabethlei 22, 2018 Anvers).

Vous pouvez facilement rejoindre le siège de la province [en tram](#), par exemple avec les lignes suivantes :

- les lignes 2 et 6 s'arrêtent juste devant l'entrée, à l'arrêt « Provinciehuis ». Elles circulent vers le nord, en direction notamment de la gare centrale (arrêts « Diamant » ou « Astrid »), et vers le sud jusqu'à l'arrêt « *Olympiade* » (à proximité de la Maison Guiette, où il y a aussi un parc relais P+R).
- la ligne 7 s'arrête à 300m à l'arrêt « *Harmonie* » et dessert le centre historique d'Anvers vers le nord-ouest (par exemple, les arrêts « *Oudaan* » ou « *Meir* »).

Dans le centre-ville et aux abords de la gare centrale, plusieurs lignes de tram circulent en souterrain.

En ce qui concerne les vélos en libre-service, les options les plus courantes sont

- [Les vélos](#) rouges « *Velo* » ou les vélos orange de [Donkey Republic](#) (dont certains sont équipés d'une batterie) peuvent être pris et déposés dans l'une des plus de 300 stations ou zones réparties dans toute la ville. Les vélos « *Velo* » s'empruntent pour une durée maximale de 30 minutes à chaque fois, via une application sur votre smartphone. Pour cela, vous pouvez [acheter un pass journalier ou hebdomadaire](#) (respectivement 5 € ou 12 €). Si vous utilisez le vélo plus de 30 minutes, vous payez un supplément. [Les vélos Donkey se paient à chaque emprunt, via un pass journalier ou hebdomadaire, ou avec votre abonnement.](#)
- Vous pouvez emprunter [des Blue Bikes](#) dans l'une des gares d'Anvers à l'aide d'une application sur votre smartphone. Vous pouvez garder ce vélo plus longtemps. Vous payez au maximum 6 € pour les 12 premières heures, puis 6 € supplémentaires par tranche de 12 heures suivante. Il existe également des Blue Bikes à assistance électrique : vous payez alors le double du prix d'un vélo classique.

Vous pouvez également louer des trottinettes en libre-service de Bolt, Lime ou Voi. Pour cela, utilisez les applications correspondantes sur votre smartphone. Vous trouverez ces trottinettes un peu partout en ville. Important : le port d'un casque est obligatoire sur une trottinette ; en plus dans le centre historique d'Anvers, vous ne pouvez garer les trottinettes en libre-service – et donc terminer votre trajet – que dans les « zones de dépôt » indiquées !

d. Repas

Le lundi 16 novembre, un déjeuner-buffet avec des sandwichs, soupe de la saison etc. est offert à tous les participants. Le soir, nous prévoyons un cocktail dinatoire.

Le mardi 17 novembre, ce sera un peu plus compliqué de régler le déjeuner, car nous serons en excursion, répartis en plusieurs groupes. Nous sommes en train de chercher une solution. :

e. Langues de travail

Pendant la journée d'études et la CPI, une traduction simultanée entre le français et l'anglais est prévue.

Pour l'instant, on ne peut pas garantir la traduction simultanée pour la présentation du livre du lundi soir, pour des raisons pratiques.

f. Frais de participation

Votre participation à la journée d'étude du lundi 16 novembre et aux visites du mardi 17 novembre est entièrement prise en charge par le gouvernement de la Flandre.

Cependant, votre déplacement jusqu'à Anvers et votre séjour sur place sont à votre charge.

4. Profitez de votre séjour à Anvers !

Anvers est une ville portuaire unique et dynamique, qui vaut vraiment le détour. Depuis des siècles, la ville se trouve au carrefour de différentes cultures, ce qui lui a valu un riche patrimoine et une vie culturelle trépidante. Pour certains, c'est aussi l'endroit idéal pour faire du shopping, avec aussi bien des magasins phares que des petites boutiques. Si tu envisages de partir un peu plus tôt pour Anvers, ou de rester un peu plus longtemps, tu trouveras plus d'infos sur ce qu'il y a à voir et à faire [sur le site web de la ville d'Anvers](#).



→ Dans le sens des aiguilles d'une montre, en partant du haut

- Cathédrale Notre Dame (© Piet Geleyns/ Onroerend Erfgoed)
- Theatre Bourla (©TheGoodEndedHappily, CC BY 4.0)
- Maison du Port, par Zaha Hadid (©Torsade de Pointes, CC BY-SA 4.0)
- Eglise St.-Charles-Borromée (©Rolf Kranz, CC BY-SA 4.0)
- MAS – Musée le long du Fleuve, par Neutelings-Riedijk (©Zinneke, CC BY-SA 3.0)